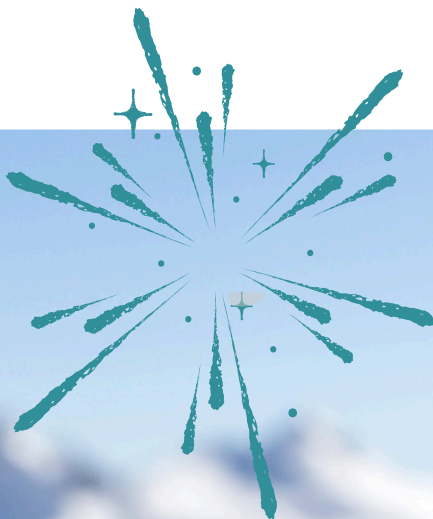


# L'ECHO

des P'tits Petons

LE JOURNAL DU RELAIS PETITE ENFANCE

Janvier  
Février  
2025



LE COIN DES PARENTS-  
ASMATS

Page 2

DIAPORAMA

Page 4

LE COIN DES ASMATS

Page 5

LE COIN DES  
ANIMATIONS

Page 6

LA BOITE A  
IDÉES

Page 7

Bonne année



2000-2025

## Édito

Le relais  
a 25 ans !



Alors que nous entamons cette nouvelle année, je souhaite vous adresser mes vœux les plus chaleureux et sincères. Que 2025 soit une année riche en découvertes, en rires et en moments précieux partagés avec les vôtres.

**2025 est aussi un anniversaire pour le relais petite enfance.**

En effet, c'est en janvier 2000 qu'il a ouvert ses portes. Il permet depuis, à de nombreux parents des communes partenaires, d'être accompagnés dans leur recherche et choix de mode d'accueil. Il fait bénéficier les assistantes maternelles d'un accompagnement et soutien dans l'exercice de leur métier.

L'évolution du relais en guichet unique en 2022 a permis au relais de devenir, sur son territoire, le service référent en matière d'accueil petite enfance grâce au partenariat établi avec l'ensemble de ses partenaires locaux.

En 2023, la commune de Bethoncourt est devenue, également, bénéficiaire également de ce service pour ses habitants.

Je tiens à remercier l'ensemble des usagers qui font confiance au relais et qui continuent de le solliciter régulièrement.

Je remercie également les assistantes maternelles qui par leur dynamisme et engouement le font vivre depuis 2000 en participant régulièrement à l'ensemble des actions menées.

Bonne année à tous !

**Henri-Francis DUFOUR**  
Maire de Vieux-Charmont

LE COIN DES PARENTS-  
ASMATS

DIAPORAMA

LE COIN DES ASMATS

LE COIN DES ANIMATIONS

LA BOITE A IDÉES

Fermeture du  
service  
Du 24/02 au 03/03

## Accueil du public

### Sans rendez - vous

Mardi et vendredi de 13h30 à 16h30  
Mercredi de 8h30 à 11h30  
Jeudi de 13h30 à 17h30

### Par téléphone

Jeudi de 11h à 12h

### Rendez - vous

Sur demande

### CONTACT

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Lydie Chamagne

☎ 03 81 90 76 87

✉ rpe@vieux-charmont.fr

📍 Mairie  
39 rue de Belfort  
25600 VIEUX-CHARMONT

🌐 www.vieux-charmont.fr

## Séparation et garde partagée : comment veiller au bien-être de l'enfant ?

La séparation du couple est difficile pour les parents comme pour les enfants. L'annonce de la séparation et la façon dont la suite des événements se déroulera tient une place importante.

D'ailleurs « la recherche démontre que ce n'est pas la séparation qui est le plus difficile pour un enfant, mais la façon dont les parents se séparent ». Il est important que les parents clarifient ensemble comment ils voient les choses.



### C'est quoi la garde partagée ?

Quelle est la différence entre garde alternée et partagée ? Juridiquement, ces deux appellations désignent le même arrangement. L'autorité parentale est conservée par les deux parents à parts égales, et l'enfant réside aussi bien chez l'un que chez l'autre. Il a donc deux maisons dans lesquelles il a peut-être sa propre chambre, son espace à lui, avec ses affaires, pour qu'il s'y sente bien et trouve sa place au sein de chaque foyer.

Dans le cadre d'une garde partagée, l'une des principales difficultés est la question de l'éducation. Car s'il se partage entre ses parents, il peut vite être perdu si les grands principes éducatifs sont aux antipodes entre chacune de ses deux maisons. La garde partagée impose aux adultes d'être sur la même longueur d'onde afin que l'enfant grandisse sainement et qu'il s'établisse une continuité d'un foyer à l'autre. Cette structuration est essentielle pour fixer ses repères et recréer un socle solide.

### Quel âge pour la garde alternée ?

Voilà une question qui revient régulièrement. C'est une problématique complexe, sur laquelle les professionnels de la petite enfance ont du mal à se mettre d'accord. Certains conseillent de ne pas mettre en place la résidence alternée avant l'âge de 2/3 ans. D'autres en revanche recommandent d'attendre plutôt ses 6/7 ans. Si les avis divergent, la garde partagée doit avant tout être un choix pleinement réfléchi et raisonné et être perçue par les parents comme la meilleure solution. Elle doit apparaître comme celle préservant au maximum le bien-être et les intérêts de l'enfant.

### Annnonce de la garde partagée et accueil des émotions



La séparation ou le divorce peut être ressenti et perçu par l'enfant comme un désamour envers lui-même. Il est primordial de le rassurer et de lui rappeler que le conflit n'est pas de son fait, il n'en est pas responsable. Ôtez-lui toute culpabilité pour lui permettre d'avancer plus facilement.

Il vous faudra néanmoins lui expliquer simplement les raisons de cette rupture familiale en prenant soin de choisir les bons mots pour qu'il comprenne la situation. Mais n'entrez pas dans des détails d'adultes.

Apportez-lui autant d'informations concrètes que possible sur son quotidien une fois la garde partagée effective. Cela diminuera la part d'inconnu, source d'angoisse.

**Expliquez-lui votre choix :** le fait que la résidence partagée lui permettra de voir autant l'un que l'autre. Expliquez-lui ce qui changera et ce qui ne changera pas. Ce qui ne change pas est tout aussi important à ses yeux. En effet, il sera moins perdu s'il conserve quelques-uns de ses repères actuels.

Demandez-lui ce qu'il ressent, laissez-lui la parole, laissez-le s'exprimer librement. Cela fait partie du cheminement. Accueillez ses émotions avec écoute et bienveillance

Préserver le maximum de ses repères et de ses routines c'est préserver une certaine stabilité psychologique. Essayez autant que possible de ne pas le changer d'école. Il continuera ainsi à fréquenter ses amis, de pratiquer ses activités extrascolaires, comme avant.





Mais attendez-vous à des changements dans son comportement : repli sur lui-même, colère, tristesse, baisse des résultats scolaires, etc. C'est une phase normale à travers laquelle il exprime son mécontentement. Il aura besoin de temps pour accepter la nouvelle.

Même si beaucoup d'adultes se séparent, c'est un drame pour lui et c'est bien naturel. Appuyez-vous sur des livres dans lesquels il peut s'identifier aux personnages. Ne laissez pas s'installer le sentiment d'abandon : malgré la situation, il doit se sentir important et aimé.



### Les liens affectifs et la garde partagée : comment gérer la distance, la séparation et les retrouvailles ?

Va se poser la question de la distance avec chacun des parents et celle de la préservation de son équilibre affectif. Dites-lui qu'il est possible pour lui de dire quand l'autre parent lui manque, que des échanges visio et téléphoniques peuvent être organisés entre les mouvements de la garde partagée et que des sorties ou repas tous ensemble peuvent même être mis en place (si vos relations sont cordiales). Au début de la séparation, si l'enfant le souhaite, autorisez-le à appeler le parent absent. Écoutez ses besoins, s'il est en âge de les exprimer, et répondez-y du mieux possible.

La garde partagée impose une séparation avec l'un de ses parents pour retrouver l'autre. Ce n'est donc pas une situation facile pour lui. La transition doit se faire dans un contexte serein et paisible pour l'enfant. Chaque "départ" sera synonyme à la fois de tristesse et de joie, des émotions ambivalentes pas évidentes à gérer pour un enfant. Prenez le temps de préparer ses affaires avec lui avant de rejoindre l'autre, positiver (les bons moments passés ensemble, ceux à venir prochainement, etc.).

Gardez vos éventuelles rancœurs pour vous et restez toujours cordiale et respectueuse envers votre ex-compagnon/compagne devant votre petit. Si vous avez besoin de parler de votre situation, faites-le avec un proche, un professionnel, pas avec votre enfant. En effet, les questions juridiques, financières, matérielles ou personnelles doivent absolument rester entre adultes, loin de leurs oreilles, il ne doit pas se sentir source de problème dans la garde partagée.

### De l'importance de sa bonne santé mentale : optez pour un suivi psychologique de l'enfant

Ne laissez surtout pas un mineur enfermé dans un mal-être moral. Si malgré tous vos efforts, il ne semble pas surmonter la situation, faites-vous accompagner. Un mal-être psychologique engendre des maux physiques : maux de tête, maux de ventre, nausées, troubles du sommeil, etc. Un changement de comportement qui s'inscrit dans la durée et/ou qui comporte des excès de colère réguliers, des problèmes importants de comportement à l'école, une chute des résultats scolaires, des troubles du comportement alimentaire, doit vous amener à consulter soit un médecin soit un pédopsychiatre (spécialiste de la psychologie infantile). Cela lui permettra de retrouver l'apaisement et l'aider à se sentir mieux.

Sources : <https://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org>



Vous êtes séparé ou vivez une séparation, la CAF peut vous aider : aides financières, pension alimentaire, médiation familiale, séance d'information, intervention d'un professionnel à domicile...

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/vous-etes-separe-ou-en-cours-de-separation>





# Les temps forts du relais en 2024



## FORMATION CONTINUE



**Vos droits :**  
58h de formation  
par an,  
rémunérées

Formation de 21h (3 samedis)	
Eveil de l'enfant, le jeu sous toutes ses formes	15, 29 mars, 12 avril
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	08, 15 et 29 mars
Prévention et gestion des troubles alimentaires	24 mai, 14 et 28 juin
Formation de 7h (1 samedi) réservée aux titulaires du certificat SST	
Recyclage Sécurité Secours au Travail	Septembre

Vous êtes intéressée par d'autres thèmes ? En fonction des places disponibles vous pouvez régulièrement intégrer un groupe de formation sur un autre secteur.

Le relais peut vous informer des formations organisées par les relais secteurs PMA et CC2VV.

## Temps d'écoute et d'échanges pour les assistantes maternelles



### Prochaine séance

**Jeudi 23 janvier à 20h**

Relais à Vieux-Charmont

Inscriptions avant le 20 janvier

Séances trimestrielles

Pourquoi ces temps ?

- proposer une pause en soirée aux assistantes maternelles afin qu'elles partagent leur vécu de professionnel et repartent avec des clés de réponses
- leur permettre de s'enrichir mutuellement
- les inviter à développer leur capacité d'empathie (se mettre à la place du parent)
- se sentir moins isolée professionnellement

Qui animera ? La responsable du relais petite enfance, éducatrice et formatrice, qui a pour rôle d'animer les échanges, d'apporter si besoin son expertise et expérience, de garantir le respect de la parole, de la confidentialité des échanges. Si besoin au fil des séances, des intervenants pourraient être sollicités.



Jeux et activités	10, 17, 28 janvier 07 et 21 février 9h/11h Miam la galette le 17 !	Relais Vieux-Charmont
Jeux et activités	24 janvier 9h30/11h	Lieu d'accueil enfants parents 7 bis rue Léonard de Vinci Bethoncourt Sur inscription
Jeux et activités	14 janvier 11 février 9h30/11h	Lieu d'accueil enfants parents Rue du Poitou Grand-Charmont Sur inscription
Eveil corporel	07 et 21 janvier 18 février 9h/10h	Halle des sports Vieux-Charmont
Eveil musical Avec Didier	23 janvier et 20 février groupe A 6 février groupe B 9h/10h	Relais Vieux-Charmont Inscription obligatoire sur 1 des groupes, places limitées
Yoga	31 janvier 14 février 9h30/10h30	MJC Sochaux Inscriptions, places limitées
Contes et histoires	30 janvier et 13 février (Contéchanges le 13 avec la Lueur de contes) 9h15/10h30  04 février 9h30/10h15	Foyothèque Nommay Sur inscription  Bibliothèque Bethoncourt Sur inscription



## La participation des parents employeurs aux animations

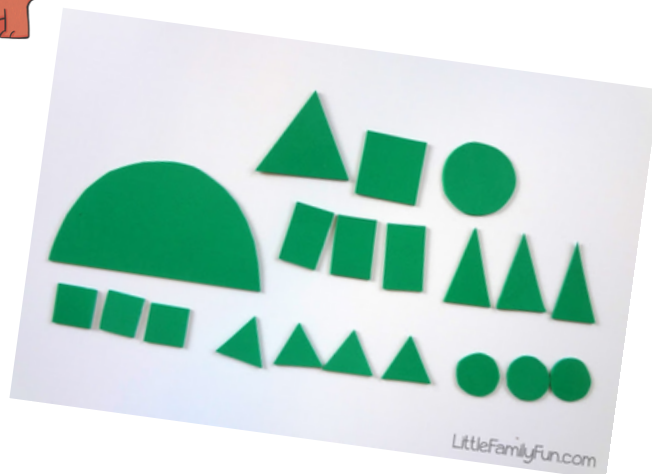
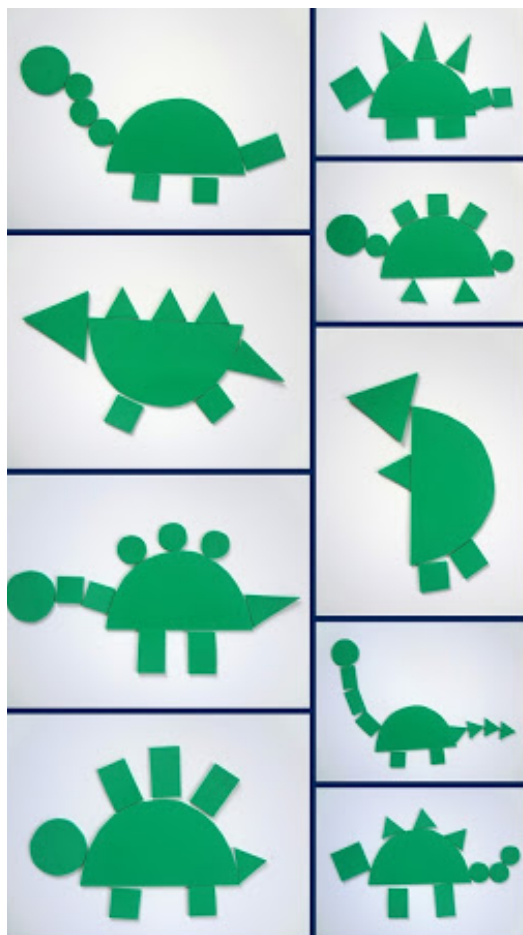
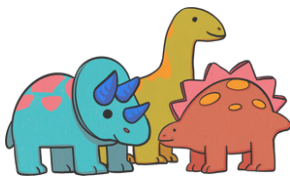
Les animations sont ouvertes à l'ensemble des parents employeurs dans la limite des places disponibles avec priorité donnée aux assistantes maternelles. Seul l'éveil corporel est réservé aux professionnelles.

Les parents dont les enfants fréquentent ces séances avec leur assistante maternelle sont invités s'ils le souhaitent à venir **une fois par an** découvrir cette activité d'éveil psychomoteur avec leur enfant, sur inscription.





## Ma petite famille dinosaure



Formes à découper dans du papier épais (ou feutrine, mousse épaisses)



## Un dinosaure et son petit

(Sur l'air de « Pomme de reinette »)

Un dinosaure et son petit  
Mangent des feuilles vertes.  
Un dinosaure et son petit  
Dorment dans leur lit.



## Le petit dinosaure vert qui avait mangé trop de bonbons rouges

Il était une fois un petit dinosaure qui vivait dans une forêt enchantée...

Il allait bientôt fêter son anniversaire. Sa maman lui dit : "Attention mon petit dino, ne mange pas trop de bonbon à ton anniversaire !"

Mais le petit dinosaure n'avait rien écouté et le jour de son anniversaire, il avait mangé des tonnes et des tonnes de bonbons ! Et pas n'importe lesquels : les rouges, ses préférés !

Le lendemain, lorsque notre petit dinosaure vert alla dans la salle de bain : malheur ! En se regardant dans le miroir, il s'aperçut qu'il était devenu tout rouge !

Sa maman n'était vraiment pas contente et à l'école tout le monde se moquait de lui. Un dinosaure, c'est vert, pas rouge !

Pour l'aider, sa maman l'habillait avec un pull vert, un pantalon vert, des chaussures vertes et un bonnet vert, mais rien à faire, ça se voyait bien qu'il était tout rouge...

Quelques jours plus tard, alors qu'il était très triste, une petite fée apparue et lui demanda :

- Pourquoi pleures-tu petit dino ?  
- Parce que j'ai fait une grosse bêtise. Je n'ai pas écouté ma maman et maintenant je suis tout rouge, alors que tout le monde sait bien que les dinosaures sont verts ! dit petit dino en sanglot.

- Je peux t'aider si tu t'excuses auprès de ta maman et que tu bois un bol de soupe aux légumes verts."

C'est ce qu'il fit, et, quelques jours plus tard surprise, le petit dinosaure était redevenu vert et les bonbons rouges n'étaient plus ses préférés !